

Causes des accidents domestiques chez les enfants de moins de cinq ans en ville de Beni ; Cas spécifique de la commune Beu/RD.Congo

Kambale Kalwaghe François, Kambale Kasimengo Alpha, Kambale Taghoya Livinius, Masika Kombi

Immaculée sont Assistants à l'Institut Supérieur Technique Médicale de Beni/RD.Congo

Résumé :

Les pathologies des enfants dues aux accidents domestiques entraînent chez les parents l'angoisse, le désarroi, l'agressivité, la culpabilité. Les enfants de moins de cinq ans sont plus victimes des accidents domestiques en raison de leur âge, leur vulnérabilité, leur long séjour à la maison à l'absence du responsable ou parent. En effectuant cette recherche, nous avons voulu identifier les causes des accidents domestiques endogènes liées à l'enfant lui-même, et celles exogènes liées à son environnement.

La présente étude descriptive corrélationnelle a été réalisée en ville de Beni dans la commune Beu du 05 janvier au 05 avril 2018. L'échantillonnage non aléatoire du type « Boule de neige » nous avait servi pour collecter les informations auprès de 100 mères ou responsables d'enfants

Les causes des accidents domestiques chez les enfants sont attribuables :

- Aux enfants notamment l'âge, les circonstances de survenues et le sexe.
- Aux mères ou responsables des enfants comme la profession, l'âge, le niveau d'instruction, l'expérience et le statut matrimonial.

Les accidents domestiques entraînent un nombre élevé d'incidents dont certaines victimes gardent des séquelles souvent à l'origine de handicaps sérieux.

Mots clés : causes, accidents domestiques, enfants.

Date of Submission: 29-04-2021

Date of Acceptance: 13-05-2021

I. Introduction

1.1. Généralités sur les accidents domestiques chez les enfants de moins de cinq ans.

Au monde, selon InVS (2004), on avait estimé environ 2000000 enfants de moins de cinq victimes accidents domestiques. (4)

1.2. Causes endogènes liées à l'enfant lui-même.

1.2.1. L'âge

L'université médicale virtuelle Francophone (2012) indique qu'à chaque âge, de nouveaux risques apparaissent. Elle ajoute qu'environ 73% des accidents des enfants de moins de cinq ans surviennent à domicile et ses environs immédiats. Les accidents domestiques sont responsables de près de 20% de mortalité chez les enfants. Ainsi, une surveillance permanente, attentive, soutenue et compétence de la part des parents ou responsable d'enfants est nécessaire. L'enfant de moins de cinq ans est en plein développement psychomoteur avec la découverte de l'environnement, la conquête de l'autonomie, les explorations, les expériences nouvelles qui l'exposent aux risques d'accidents domestiques (2) et

- 0-3 mois : l'enfant dépend de ses parents. Il a peu d'accidents domestiques,
- 3-6 mois : l'enfant porte tout à sa bouche, il sait se retourner et s'appuie sur ses mains. Les risque principal est la chute.
- 6-9 mois : l'enfant se tient assis, peut se déplacer en rampant, prend les objets qui l'entourent. Le risque principal est l'ingestion, l'inhalation (5)
- 9-12 mois : l'enfant peut se mettre debout seul, se maintenir avec appui, se déplacer avec 4 pattes. Il découvre les objets à sa hauteur. Les risques sont les chutes, les brûlures électriques.
- 12-18 mois : l'enfant marche seul s'élève, s'éloigne ou se rapproche de l'autre, il explore son monde et veut goûter à tout.
- 18-24 mois : l'enfant grimpe, s'accroche, escalade, court, toujours en mouvement.
- 2-3 ans : l'enfant explore tout et s'intéresse à tout.
- Au de-là de 3 ans : l'éducation aux risques est possible.

L'institut National de Prévention et d'Education pour la santé (INPES, 2005) avait démontré que la tranche d'âge constitue un facteur de risques des accidents Domestiques. (1 et 5)

1.2.2. Le sexe

Les garçons sont les plus curieux, hyper athlétiques ou le risque accidentel est maximal. La présence parentale, l'éducation aux mesures préventives sont indispensables (2).

1.2.3. Autres causes

- La coordination imparfaite, la curiosité, le développement psychomoteur
- La désorientation temporo spatiale, la non précision du gout, l'incoordination audiovisuelle, l'immaturité sensorielle,... (2)

1.3. Causes exogènes liées à l'environnement de l'enfant

Ici, nous considérons les causes attribuables aux parents ou responsables de l'enfant.

1.3.1. L'âge

Le jeune âge du parent met en cause la notion de responsabilité. L'âge de maturité des parents a des atouts pour éviter aux enfants les causes des accidents domestiques (2 et 5)

1.3.2. Le niveau de scolarisation

Le parent ou responsable d'enfant insuffisamment instruit ne saurait pas lire les notices ou conseils de sécurité et interpréter les images relatives à la prévention des accidents domestiques. Ce parent n'est pas informé sur les risques encourus par les enfants (3).

1.3.3. La profession

Les parents ou responsables qui travaillent n'auront pas suffisamment de temps pour s'occuper des enfants qui sont laissés à la charge des ménagères ou de plus grands. Les mères ménagères trop occupées n'auront pas de temps à consacrer aux enfants. Ceux-ci sont confinés dans une chambre où ils peuvent toucher à tout, d'où le risque élevé d'accidents domestiques (8)

1.3.4. Le statut matrimonial

Lorsque la famille est dissociée, les parents préoccupés à résoudre leurs problèmes et à se disputer finissent par léser les enfants laissés sans surveillance. Des études ont montré l'incidence des accidents selon la structure de la cellule familiale (9)

1.3.5. Ignorance ou inexpérience des parents sur les causes des accidents domestiques

Plusieurs études ont montré que l'expérience et l'ignorance des comportements à risque aux accidents domestiques de la part des certains parents exposent 3 fois les risques de commettre des accidents à la maison ou dans les environs immédiats (7 et 14).

1.4. Prévention des accidents domestiques.

La prévention des accidents domestiques vise à modifier des comportements de l'enfant à un risque par des actions d'éducation et information aux risques selon l'âge. Elle repose sur la vigilance au quotidien dans les situations à risque. C'est pourquoi il est recommandé de ne pas laisser les enfants seuls sans surveillance permanente, attentive et soutenue et déposer les objets dangereux hors de leur portée (7)

II. Matériel et méthode

Notre terrain d'étude est la ville de Beni et plus particulièrement la commune Beu.

Notre étude est descriptive corrélationnelle qui a fait un état de lieu sur les causes des accidents domestiques des enfants de moins de cinq ans.

Notre population est infinie et est constitué des mères ou responsables ayant des enfants de moins de cinq ans avec antécédents d'accidents domestiques.

• Critères d'inclusion :

Etait inclus dans notre population d'étude, toute femme habitant la commune Beu qui a un enfant de moins de cinq ans avec antécédents d'accidents domestiques qui a une bonne audition et disponible à répondre à notre guide d'entretien après consentement oral

Vu que la prévalence des accidents domestiques de la ville n'est pas connue, nous avons jugé mieux travailler avec 100 mères ou responsables d'enfants. Cet échantillon a été déterminé par la formule de Labama (2006) selon laquelle :

$n = \frac{z^2 \cdot p \cdot q}{d^2}$: désigne la taille de l'échantillon

d : la précision souhaitée de 5% ou 0,05

1 et 4 : des constantes

L'échantillonnage non probabiliste du type « boule de neige » nous a servi pour collecter les informations nécessaires à notre thème auprès des enquêtés. Il consiste à interroger une personne sur recommandation d'une précédente enquêtée.

S'agissant de la collecte des données relatives aux causes des accidents domestiques, nous avons utilisé la technique d'analyse documentaire et l'interview soutenue par un guide d'entretien comme outil.

Les variables suivantes ont été analysées :

- Age et sexe de l'enfant victime de l'accident domestique,
- Age, niveau d'instruction, profession, statut matrimonial et connaissance sur le comportement à risque aux accidents domestiques des mères ou responsables des enfants victimes d'accidents domestiques.

III. Résultats

3.1. Présentation des données

3.1.1. Causes endogènes liées à l'enfant lui-même

Tableau 1 : Cause liée à l'âge de l'enfant

Tranche d'âge	n	Enfant victime de l'accident domestique
0 à 11 mois	100	9 (9%)
12 à 23 mois	100	38 (38%)
24 à 35 mois	100	14 (14%)
36 à 47 mois	100	16 (16%)
48 à 59 mois	100	26 (26%)

Selon les déclarations des mères, 38 soit 38% des enfants avaient été victimes d'accidents domestiques à la tranche d'âge comprise entre 12 et 23 mois, 26% avec l'âge de 48 à 59 mois, 16% à l'âge de 36 à 47 mois ; 14% à l'âge de 24 à 35 mois et 9% avant un an.

Tableau 2. Causes liées au sexe des enfants.

sexe	n	Enfant victime de l'accident domestique
Masculin	100	67 (67%)
Féminin	100	43 (33%)

Il ressort de ce tableau que 67% d'enfant victimes d'accidents domestiques était des garçons contre 33% des filles.

3.1.2. Causes exogènes liés à l'environnement de l'enfant

Tableau 3. Causes attribuables aux circonstances de survenu des accidents domestiques chez les enfants

Circonstance de survenue	n	Effectif (%)
L'enfant était seul au lit dans la chambre	100	16 (16)
L'enfant était seul dans la cuisine	100	56 (56)
L'enfant jouait seul dans la cour	100	44 (44)
L'enfant jouait avec les autres dans la parcelle	100	14 (14)

Selon les déclarations des mères ou responsables des enfants, 56% jouait seul dans la cuisine, 44% était seul dans la cour, 16% était au lit seul dans la chambre et 14% jouait avec les autres dans la parcelle.

Tableau 4. Causes attribuables aux enquêtés par rapport à leur connaissance sur les comportements à risque aux accidents domestiques.

Déclaration des mères	n	Effectif (%)
Insouciance associée à l'ignorance des risques chez les enfants	100	34(34%)
Curiosité des enfants	100	45(45%)
Désorientation spatiotemporelle des enfants	100	27(27%)
Jeux des enfants	100	55(55%)

Dans ce tableau, nous remarquons que la majorité en 55% avait déclaré les jeux des enfants, la curiosité des enfants à 45%, l'ignorance des risques à 34% et la désorientation spatiotemporelle des enfants avec 27%.

Tableau 5. Causes attribuables à l'âge des enquêtés

Tranche d'âge	Effectif	%
Moins de 18 ans	5	5
De 19 – 35 ans	88	88
36 ans ou plus	7	7

Ce tableau montre que la grande majorité des enquêtés avait la tranche d'âge de 19 à 35 ans avec 88% suivi de 7% pour la tranche d'âge de 36 ou plus et 5% qui ont moins de 18 ans.

Tableau 6. Causes attribuables au niveau d'instruction des enquêtés

Niveau d'instruction	Effectif	%
Sans niveau	8	8
Niveau primaire	31	31
Niveau secondaire	58	58

Niveau supérieur	3	3
------------------	---	---

Dans le présent tableau, 58% représente le niveau d’instruction secondaire, 31% le niveau d’instruction primaire des mères ou responsables des enfants avec antécédents d’accidents domestiques.

Tableau 7. Causes attribuable à la profession des enquêtés

Profession	Effectif	%
Ménagère	57	57
Employés salariés	14	14
Sans profession	29	29
Total	100	100

A la lumière de ce tableau, 57% des enquêtés était ménagères, 29% sans profession et 14% des employés salariés.

Tableau. Causes attribuables au statut matrimonial des enquêtés

Statut matrimonial	Effectif	%
Mariés	31	31
Célibataire	62	62
Veufs	4	4
Divorcés	3	3
Total	100	100

Il ressort de ce tableau que 62% des enquêtés étaient des célibataires, suivi des mariés avec 31%, veufs 4% et divorcés 3%.

3.2. Discussion des résultats

3.2.1. Des causes endogènes liées à l’enfant lui-même

Les résultats de notre étude ont montré que la distribution des causes des accidents domestiques diffère d’une tranche d’âge à l’autre. Cela suggère des accidents que plus l’enfant se développe sur le plan psychomoteur, moins le risque qu’il coure. Selon Labrune (2004), les enfants curieux et impulsifs s’exposent à des risques différents et dangereux selon l’âge. Selon l’Université Médicale Virtuelle (2012), les plus jeunes sont les plus exposés aux accidents domestiques, car ils sont difficiles à surveiller à cause de leur éveil et leur curiosité.

La prédominance du sexe masculin a été observée avec 67% contre 33% du sexe féminin ; le sexe ratio ayant été de 2,03. Cette prédominance masculine a été rapportée dans plusieurs travaux dans d’autres pays (12 et 13)

3.2.2. Des causes exogènes liées à l’environnement de l’enfant.

La majorité des enquêtés soit 56% laissent les enfants à la cuisine, une des pièces les plus dangereuses où on laisse tout ce qui coupe, brûle et broie. Le même constat a été rapporté par l’université Virtuelle française qui stipule que plus de 80% des accidents domestiques ont lieu à la cuisine.

Les accidents domestiques étaient plus survenus chez les enfants âgés de moins 12 à 23 mois. Mulay avait observé les accidents domestiques chez les enfants âgés de 48 à 59 mois avec 39,1% de cas. Pour Ennaim, les accidents étaient survenus plus chez les enfants d’un an avec 25% de cas.

La proportion des enquêtés (55%) qui avait cité les jeux parmi les comportements à risque est proche de celle observée par Manolo (2012). La protection de l’enfant contre les accidents domestiques nécessite une meilleure connaissance des comportements à risque et circonstances de survenue.

Dans notre étude, la grande majorité de nos enquêtées, soit 80% avait l’âge de 19 à 35 ans. Nos résultats sont proche de ceux rapportés par NgoNsoul qui avait observé des enquêtés matures âgés de 20 à 40 ans à 78%. Nos enquêtés matures avaient des atouts pour éviter aux enfants des accidents domestiques. Ennaim avait observé les tranches d’âge majoritaire comprise entre 21 à 30 avec 40% de cas.

Le niveau d’instruction secondaire avait dominé avec 58%. Cela reflète la réalité du système éducatif de la RD Congo où le taux de l’enseignement primaire, secondaire et professionnel est environ 76% en milieu urbain contre 48 en milieu rural selon l’UNESCO et l’UNICEF (2016)

Les ménagères avaient été les plus représentées avec 57%. Nos résultats sont différent de ceux de NgoNsoul qui avait observé 22% des enquêtés qui s’occupait des activités commerciales. Les ménagères occupées par les travaux de la maison, n’ont pas beaucoup de temps à consacrer aux enfants. L’activité professionnelle importante des parents est un des facteurs importants dans la survenue des accidents domestiques chez les enfants d’après Suprano (2003)

En fin, a ce qui concerne le statut matrimonial, 62% était des célibataires. Le même constat a été rapporté par NgoNsoul qui avait trouvé 58% de célibataires, Mostafa et al (2015) avait montré que l'incidence des accidents domestiques chez les enfants dépend de la structure de cellule familiale. Nos résultats sont différents de ceux d'Ennaïm et Mulaye, qui avaient trouvé des responsables des enfants mariés respectivement avec 93% et 80,9%.

IV. Conclusion

Notre travail de recherche s'inscrit dans le but de contribuer à la réduction de la morbi-mortalité des accidents domestiques chez les enfants de moins de cinq ans. La principale question de recherche était « Quelles sont les causes des accidents domestiques chez les enfants de moins de cinq ans » ?

Pour y arriver, nous avons voulu identifier les causes endogènes liées à l'enfant et les causes exogènes liées à l'environnement de l'enfant.

Pour répondre à la question de recherche et atteindre nos objectifs, nous avons adressé un guide d'entretien auprès de 100 mères. La collecte des données a été faite à l'aide d'un échantillonnage non aléatoire « boule de neige ».

Les analyses statistiques ont été essentiellement descriptives. Le calcul du pourcentage nous servi pour traiter les résultats. Ainsi, les principaux résultats ci-après avaient été observés :

- Des causes endogènes :
- 38% des enfants avaient connu l'accident domestique à l'âge de 12 à 23 mois contre 9% à moins d'un an.
- La prédominance du sexe masculin avait été observée avec 67%
- Des causes exogènes :
- 56% des enquêtés laissaient l'enfant seul dans la cuisine dans la circonstance de survenue de l'accident domestique,
- 55% des enquêtés reconnaissent les jeux comme comportement à risque,
- 88% des enquêtés avaient l'âge mature de 19 à 35 ans ;
- 58% des enquêtés avaient le niveau d'instruction secondaire, et
- 57% des enquêtés étaient des ménagères.

Notre étude suggère que l'éducation, l'information et la communication auprès des parents ou responsables d'enfants soient une stratégie de prévention des accidents domestiques chez les enfants de moins de cinq ans. Cette prévention des accidents domestiques est pluridisciplinaire nécessitant des approches structurelles, organisationnelles, informationnelles et éducationnelles.

Références bibliographiques

- [1]. Alzhor et al, *Les accidents de la vie courante à Dakar*, 2017, 201 cas, disponible sur <https://www.memoireonline.com>
- [2]. Baudier MF et al, *Prévention des accidents de la vie courantes en France : campagne nationale aux actions de terrain*, Paris, 2005
- [3]. Hassen Kodja, *Accident de la vie courante : Interne de Santé Publique CHRU Tours*, 2013
- [4]. In Vs, *Contrat d'assurance garantie accident : France*, 2004
- [5]. INPES, *Accidents domestiques, protégeons les enfants de 0 à 6 ans, 2006*, Dossier de presse consultable sur <https://www.inspes.santé.fr>
- [6]. Koulouba Na et Gaude JM, *Epidémiologie des accidents chez les enfants à Bangui (Centrafrique)*, 2002
- [7]. Labrune P et al, *Urgences Pédiatriques*, vol 1, Estem, Paris, 2004
- [8]. Mabiala, *Les accidents de la vie courante en France métropolitaine : Enquête Santé et protection sociale*, 2010
- [9]. Mostafa R et al, *De la prévention des accidents domestiques de l'enfant à la promotion de la sécurité : l'engagement d'un réseau francophone*, France, 2015
- [10]. Mostafa R et al, *Epidémiologie des accidents domestiques graves chez les enfants admis en réanimation pédiatrique, polyvalent à l'hôpital d'enfants à Rabat*, Maroc, 2015
- [11]. Mulaye I.M, *Les accidents domestiques chez les enfants de 0 à 5 dans les communes V du district sanitaire de Bamako*, 2010.
- [12]. NgoNsoul M, *Déterminants des accidents domestiques chez les enfants de cinq ans*, Cameroun, 2015
- [13]. Suprano I et al, *Conférences d'actualisation, 45è congrès national d'anesthésie et de réanimation*, Paris, 2003.
- [14]. Unicef, *Savoir pour sauver*, 4è éd., Masson de l'Unicef, New-York, Etats-Unis, 2017
- [15]. Université Médicale Virtuelle Francophone, *Les accidents domestiques*, Comité éditorial Pédagogique de l'UVMaF, 2012

Kambale Kalwaghe François, et. al. "Causes des accidents domestiques chez les enfants de moins de cinq ans en ville de Beni ; Cas spécifique de la commune Beu/ RD.Congo." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 23(05), 2021, pp. 28-32.